

Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 22 juillet 2016

Présents : MM. Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Yves BLANCHET, Philippe POULEAU, Charles SPETH, Antonio PEREZ, Patrice REVAH, Mmes Danielle DAUBE, Elisabeth PEREIRA, Fabienne JOUVE et Marion BRUNO.

Excusés :

Michel AUDRAN donne pouvoir à Jean-Pierre TOULOUSE.

Sylviane LAURO (pas de pouvoir).

Mairie : Aurélie BILLARD, adjointe à la direction des services.

Ouverture de la séance à 18h15 par Monsieur le Maire qui souhaite que l'ensemble du conseil municipal se recueille en mémoire des victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet dernier.

Secrétaire de séance : Marion BRUNO.

Aurélie BILLARD, adjointe à la direction des services, donne lecture des délibérations prises lors du dernier conseil municipal du 24 juin 2016. Pas d'observation ni de question, signature du registre des délibérations.

Ordre du jour

1. RESEAUX – Gaz naturel - Rapport 2015

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et à l'environnement, procède à la lecture du rapport 2015 de la concession gaz naturel établi par GRDF et donne quelques chiffres clés :

Le contrat de concession a été signé le 05/11/2011 pour une durée de 30 ans.

En 2015, 3 471 MWh ont été acheminés.

Il y a eu un seul nouveau raccordement en 2015.

Le réseau s'étend sur 7 299 mètres et dessert 98 clients.

La valeur initiale des ouvrages en concession est de 535 068 €. Les recettes d'acheminement ont représenté en 2015 35 034 €, et la redevance R1 d'occupation du domaine public perçue par la commune 955 €.

L'ensemble du bilan est disponible en mairie.

Le bilan est soumis au vote sans la participation de monsieur Antonio PEREZ, concerné professionnellement.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. VOIRIE – Projet d'aménagement RN 85 : rétablissement des accès et transfert en voirie communale

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et à l'environnement, présente le projet d'aménagement de la RN 85. Deux giratoires sont susceptibles d'être créés sur le territoire de la commune : un à l'embranchement du Chaffaut et l'autre à l'embranchement de la RD417. Des accès sont également prévus pour desservir respectivement les quartiers du Moulin, ainsi que les Paluts, la Tulière et le Haut des Paluts.



Il s'agit d'intégrer ces voies dans le domaine communal dès lors que leurs tracés seront définitifs après accord de la commune et que les travaux seront effectués. La commune prendra en charge leur gestion et leur entretien.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. URBANISME – Revente d'un terrain nu dans la zone d'activités économiques Espace Bléone

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint délégué à l'urbanisme et aux bâtiments, informe le conseil municipal que le propriétaire de la parcelle A 2009, constituant le lot 33 de la zone d'activités économiques Espace Bléone, souhaite revendre une partie de ce lot (23 a 70 ca) pour un montant de 140 000 € hors taxes.

Conformément au cahier des charges de cession et de location des terrains dans la zone d'activités économiques « Espace Bléone » en son article 7, et afin de vérifier que cette revente ne fasse pas l'objet de spéculation foncière, le conseil municipal doit examiner la décomposition du prix de revente.

Les justificatifs requis ayant été fournis, monsieur Philippe POULEAU énonce les différents travaux en aménagement et équipements que le propriétaire a réalisés depuis l'acquisition de ce lot, et évoque l'actualisation du prix initial du terrain en fonction des indices du marché.

Le prix de la revente paraissant cohérent et justifié, celle-ci est donc soumise au vote du conseil municipal.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. SECURITE

Vidéoprotection des bâtiments

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint délégué à l'urbanisme et aux bâtiments, rappelle les nombreuses infractions qui ont eu lieu à l'école, au pôle Raymond MOUTET, aux stands de loisirs, etc., depuis le début de l'année. La commune doit envisager la sécurisation de ses biens et de ses bâtiments. La vidéoprotection et la téléalarme offrent des solutions qu'il s'agit d'étudier.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser monsieur le maire à engager les études nécessaires permettant de définir les méthodes à employer et les bâtiments et les sites points de passage à protéger.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

Citystade : non-respect du règlement

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint délégué à l'urbanisme et aux bâtiments, informe le conseil municipal que les riverains du citystade se plaignent très régulièrement de nuisances.

Pour rappel, l'accès au citystade et son utilisation sont fixés par l'arrêté municipal n°40/2009 en date du 09 avril 2009 dont voici les principales dispositions :

Les horaires d'ouverture du terrain multisports sont les suivants :

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Jours ouvrables	Week-end et jours fériés
09h00 à 12h00	10h00 à 12h00
14h00 à 19h30	16h00 à 19h30

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Jours ouvrables	Week-end et jours fériés
10h00 à 12h00	10h00 à 12h00
14h00 à 17h30	16h00 à 17h30

De plus, l'utilisation de ballons en feutrine jaune est obligatoire. Tout autre type de ballon est prohibé.

Tout appareil de diffusion sonore notamment musicale est interdit.

Pendant l'utilisation de ce complexe, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage.



Le conseil municipal doit donner un accord de principe pour organiser une commission afin de trouver des solutions pour, d'une part, réduire les nuisances supportées par les riverains, et d'autre part, permettre aux enfants et aux jeunes de la commune de conserver cet équipement qui risque d'être démonté à terme.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. ENSEIGNEMENT – Année scolaire 2016-2017 - Tarifs municipaux pour les activités périscolaires

Monsieur le maire propose au conseil municipal de conserver les mêmes tarifs que durant l'année scolaire 2015-2016 :

- Garderie du matin : 0.50€ le ticket.
- Garderie du mercredi midi : 0.50€ le ticket.
- Cantine : 3.80€ le ticket pour les habitants de la commune et 5€ le ticket pour les autres.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal

MATERIEL - Informatique et vidéoprojection groupe scolaire

Du matériel destiné aux enseignants a été acheté auprès de Suderiane, 208 rue de l'Origan 04100 Manosque pour un montant total hors taxes de 6 665.00 € : 6 ordinateurs portables avec souris sans fil, 3 vidéoprojecteurs à courte focale, 1 écran de projection.

L'Etat a accordé une subvention de 80 % sur les crédits de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016.

ENVIRONNEMENT - Abattage pins groupe scolaire et cimetière

Suite à la présence importante de chenilles processionnaires, par mesure de sécurité sanitaire, il a été décidé de faire abattre les 31 pins situés dans la cour de l'école et autour du bâtiment, et 3 au cimetière. Trois entreprises ont été consultées. L'entreprise de monsieur Bernard Maurin, située aux Ragots 04510 Le Chaffaut, effectuera l'abattage pour 3 740.00 € ht.

Ces travaux sont prévus avant la rentrée scolaire. Des plantations seront effectuées ultérieurement dans ces zones.

BATIMENT :

- Eglise du Vieil Aiglun : choix des prestataires pour l'inauguration du 24 juillet 2016

La société PAYAN, située 7 avenue du Général Leclerc 04000 Digne-les-Bains, a été retenue pour assurer les navettes en minibus depuis la place Edmond Jugy pour un montant de 568€ TTC.

L'apéritif et le cocktail déjeunatoire seront préparés et servis par l'Hôtel Restaurant La Magnanerie, Stéphane PAROCHE, RN85, lieu-dit les Fillières 04200 Aubignosc, pour un montant de 4800€ TTC.

- Remplacement des stores du groupe scolaire : 4 stores défectueux vont être remplacés par l'entreprise Michel, zone d'activités Saint Pierre, 04510 Le Chaffaut Saint Jurson, pour un montant de 6000€ ht.

SINISTRES – Indemnités d'assurance :

3 036.00 € ont été versés par la MAIF pour l'indemnisation des dommages liés à l'effraction au groupe scolaire en date du 12 avril 2016. L'indemnité perçue représente 100 % des frais engagés en réparation de ce sinistre (réparation toiture bibliothèque).

ENSEIGNEMENT

- Restauration scolaire – confection et livraison de repas chauds pour la cantine scolaire : une consultation a été effectuée pour les repas de la cantine scolaire de septembre 2016 à juillet 2020 : le marché a été attribué à l'entreprise adaptée « Lou Jas », route de Saint-Jean 04160 Château-Arnoux, pour un montant de 3.80 € TTC le repas livré.



- Mobilier scolaire : différents équipements ont été achetés auprès de Nathan/Sejer, 30 place d'Italie 75702 Paris cedex 13, pour un montant de 455.96 € hors taxes et de Manutan Collectivités, Immeuble le Pilon du Roy, Zi Les Milles 13854 Aix-en-Provence cedex 03, pour un montant de 1 029.95 € hors taxes.

FINANCES – Engagements comptables

Monsieur le maire énonce la liste des dépenses engagées pour la période du 24/06/2016 au 22/07/2016 pour les budgets principal et des services de l'eau et de l'assainissement. Le montant total des dépenses est de 5 365.67€ TTC.

7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Préfecture : plan de résorption des zones blanches de téléphonie mobile

Il est constaté depuis plusieurs semaines des problèmes de réseau sur la commune. Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de faire remonter en mairie avant le 31 août les zones où ils constateraient une mauvaise réception.

- AMRF : Communiqué de presse du 6 juillet 2016

- ANERN : Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 6 juin 2016

Lecture des remerciements et cartes reçus depuis le dernier conseil municipal.

Séance close à 19h45.

Vu le maire,

Daniel JUGY



La secrétaire de séance,

Marion BRUNO



BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 24/06/2016 au 22/07/2016 : néant**BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 24/06/2016 au 22/07/2016 :**

Fournisseurs	Objet	TTC	Date	SECT°
CEF	Radiateurs salle Rochette	3 504.04 €	11/07/2016	INVEST
TMI SARL	Bidon huile et recharge fil débroussailleuse	87.80 €	08/07/2016	FONCT
CARREFOUR SODIM	Fournitures alimentaires	32.04 €	08/07/2016	FONCT
SUDERIANE	Renouvellement antivirus du 09.08.2016 au 08.08.2017	97.20 €	08/07/2016	FONCT
TERM O FEU	Panneaux extincteurs et consignes urgence	342.60 €	08/07/2016	FONCT
SEDI	Reiure registres arrêtes et délibérations 2015	170.64 €	15/07/2016	FONCT
ARNAUD	Clés local arrosage école	30.00 €	15/07/2016	FONCT
QUINCAILLERIE ANGLES	Vêtements de travail agent technique	220.15 €	21/07/2016	FONCT
SUDERIANE	Maintenance vidéo projecteur école	396.00 €	21/07/2016	FONCT
JARDIN FLORENCE	Vase mariage du 06 aout 2016	40.00 €	21/07/2016	FONCT
ARC EN CIEL	Impression carnets de tickets cantine et garderie	445.20 €	22/07/2016	FONCT

Total**5 365.67 €**



